

Conseil de l'UFR

Arts, Lettres, Langues et Sciences Humaines

Séance du 29 septembre 2022

Compte rendu n° 09

Secrétaire de séance : Karine-Sophie REGNIER

Etaient présents à l'ouverture de la séance : 29 présents et représentés

COLLÈGE A
M. Jean-Pierre BRACCO
M. Arnaud BROTONS (procuration à Mme Linda PILLIERE)
Mme Emmanuèle CAIRE (procuration à Mme Ghislaine GALLENDA)
M. Lionel DANY
Mme Anna GUILLO
Mme Sophie HERMENT
M. Guy LE THIEC (procuration à Mme Anna GUILLO)
Mme Linda PILLIÈRE
M. Raffaele RUGGIERO (procuration à Mme Sophie HERMENT)
M. Tristan VIGLIANO (procuration à Mme Ghislaine GALLENDA)
COLLÈGE B
Mme Valérie ANDRÉ
M. Vincent BREJARD (procuration à Mme Virginie CULOMA-SAUVA)
Mme Céline BRICAIRE (procuration à Mme Valérie ANDRE à partir de 11h)
Mme Virginie CULOMA-SAUVA (procuration à M. Médéric GASQUET-CYRUS à partir de 12h30)
Mme Alice FABRE
Mme Ghislaine GALLENDA
M. Médéric GASQUET-CYRUS
M. Fabrice PELLERIN (procuration à Mme Valérie ANDRE)
COLLEGE IATSS
Mme Françoise DESRUES
M. Samba DIOP (procuration à Mme Sandra LUDWIG)
M. Guillaume GRÉGOIRE
Mme Sandra LUDWIG
Mme Marie Christiane MIRTILLO (procuration à Mme Sophie HERMENT)
Mme Carole VITALI
COLLÈGE USAGERS
Mme Appoline HAQUET
M. Paul MARIANI
M. Leonardo PEREZ
PERSONNALITÉS EXTÉRIEURES
Mme Aurélie BIANCARELLI-LOPES (procuration à M. Lionel DANY)
Mme Céline CISSE (procuration à M. Lionel DANY)
M. Philippe VIDOR (procuration à Mme Sandra LUDWIG)
INVITES
Mme Céline REGNARD
Mme Valérie DEBUICHE
Mme Stéphanie HUGUET
M. Sebastian HUSCH
Mme Emmanuelle LE BARBENCHON
M. Alexis NUSELOVICI
Mme Linda ZAOUI

30 membres présents ou représentés : le quorum de 20 est atteint.

M. Dany, Doyen de l'UFR ALLSH, ouvre la séance à 10h10.
Il informe d'un changement dans l'ordre du jour le point 5- Cadrage ALLSH – Promotion des agents PRAG/PRCE (26-I-2) est un point d'information, non soumis à délibération.

Ordre du jour :

1. Approbation du CR 30/06/2022 (Délibération)
2. Informations générales (visite président, mail aux BIATSS, diffusion COM, MDR, point rentrée/salle, IP pré-rentrée)
3. Bourse aux livres (Information)
4. Cadrage de la campagne des concours au titre du 46-3 (Délibération)
5. Cadrage ALLSH – Promotion des agents PRAG/PRCE (26-I-2) (Information)
6. Cadrage architecture haute contrat 2024-2028 (Délibération)
7. Campagne d'emploi - Méthodologie et calendrier concernant l'évaluation des fiches d'expression des vœux et projets (Information)
8. Rétroplanning stratégie formation et accréditation (Information)
9. Prime d'engagement pédagogique (Délibération)

1. Approbation du compte-rendu du 30/06/2022 (Délibération)

Demandes de modifications formalisées par mail de la part de Mme Bricaire et de M. Gasquet Cyrus.

Vote pour l'approbation du compte-rendu de la séance du conseil du 30 juin 2022 : 28 pour et 1 abstention (29 votants).

2. Informations générales

- Visite du Président :

Le 14 septembre, le Président de l'Université a choisi de se rendre sur le campus ALLSH, à la rencontre de l'équipe de direction et des personnels de l'UFR. Il souhaite aller à la rencontre des personnels des différentes composantes d'AMU et a commencé par l'UFR ALLSH.

- Mail à l'attention des personnels IATSS

M. Dany explique qu'un mail a été envoyé à l'attention de tous les personnels administratifs afin de les tenir informés des différents chantiers en cours au sein de l'UFR. Ce mail a précisé qu'une commission *ad hoc* allait se tenir pour discuter spécifiquement de la campagne d'emplois IATSS, mais également qu'un travail est en cours sur le complément indemnitaire pour les administratifs (CIA) dont la lettre de cadrage vient d'être envoyée par AMU.

Mme André souhaite savoir comment va se dérouler la restructuration administrative de l'UFR : groupe de travail, calendrier, entre autres. **M. Dany** précise que c'est Mme Zaoui, responsable administrative adjointe de l'UFR qui est en charge de ce dossier. **Mme Zaoui** explique que se déroule actuellement une phase d'états des lieux dans les différents services de l'UFR.

- Maison de la Recherche

Point présenté par Alexis Nuselovici

La semaine du 23 mai 2023 sera une semaine de festivités pour célébrer les 10 ans de la Maison de la Recherche (MDR).

Ces 10 ans sont l'occasion d'un premier bilan qui va conduire à une restructuration, avec le regroupement de la fédération CRISIS et la conférence des directeurs des unités de la Maison. Cela permettra d'asseoir la recherche faite en son sein, avec une direction unique et des services propres.

Mme Regnard, directrice adjointe de la MMSH, précise qu'un rapprochement entre les deux maisons est également en cours, afin de structurer les collaborations scientifiques.

M. Dany précise que cette restructuration a pour but de renforcer les interactions entre les deux maisons.

Mme André souhaite connaître l'articulation entre l'UFR et cette nouvelle structure.

M. Dany précise que, en première instance, c'est aux unités de recherche de la MDR de faire des propositions qui seront discutées avec la direction de l'UFR et au sein du CUF.

- Point rentrée

Point présenté par Linda Zaoui

Un travail de cartographie est en cours avec les différents acteurs. Des groupes de travail vont être mis en place avec la participation des étudiants pour préparer la prochaine rentrée et trouver des pistes d'amélioration.

Les inscriptions ont été plus tardives et une baisse des effectifs d'environ 1000 étudiants est observée. **M. Dany** précise qu'il s'agit certainement d'une normalisation des effectifs, après la phase COVID et les taux de réussite très élevés au cours des « sessions d'examens covid ».

Mme Debuiche indique qu'au niveau de Parcoursup, il y a eu 400 vœux en moins, toutes formations confondues. Il serait intéressant de connaître les chiffres nationaux, pour s'assurer qu'il s'agit bien d'un facteur endogène à l'UFR.

Mme André fait état des chiffres rassemblés par la DRI de campus qui indiquent une forte baisse du nombre d'étudiants internationaux entrants.

Au niveau des inscriptions pédagogiques (IP), **Mme Zaoui** indique que le but est de proposer un calendrier anticipé pour que les IP soient toutes réalisées avant le début des cours. **M. Dany** précise qu'il y a de nombreux points à améliorer pour y arriver.

M. Mariani souligne que les plaquettes des différentes formations manquent de lisibilité.

Mme Debuiche explique qu'il est prévu d'améliorer la communication et développer le tutorat.

M. Bracco a remarqué sur un tableau projeté en séance, qu'il a 2 200 inscrits en L3 (licence 3^e année) et seulement 1 200 en M1 (master 1^{ère} année). Il pense qu'il serait souhaitable de savoir ce que font les étudiants en fin de L3.

M. Grégoire s'inquiète du nombre important d'étudiants n'ayant pas encore fait leurs IP. **Mme Zaoui** précise que les chiffres des IP se fiabilisent à la mi-octobre.

3. Bourse aux livres (Information)

- Rappel chronologique de la demande d'organisation de la bourse aux livres par le syndicat étudiant UNEF (page 13 de la présentation power point)
- Différentes possibilités de conventionnement entre l'Université et les responsables de la bourse aux livres (page 14 de la présentation power point). La convention proposée par la direction de l'UFR est une bourse aux livres assimilable à un troc. **M. Dany** précise qu'un système de troc est un modèle à construire.

M. Perez précise, au nom de l'UNEF d'Aix-Marseille, que ce projet de conventionnement ne peut être accepté. Le principe du troc est rejeté car il ne permettrait, selon lui, de garantir des échanges équitables.

Mme Haquet, ancienne présidente de l'association en charge de la bourse aux livres, regrette de ne jamais avoir été, elle ainsi que ces prédécesseurs, informés de la nécessité d'un conventionnement. Elle appuie également la demande de mise en place de la bourse aux livres.

M. Gasquet-Cyrus souhaite aussi qu'une solution soit trouvée pour que la bourse aux livres continue à se tenir.

M. Dany pense qu'il est nécessaire que tous les acteurs se mettent autour d'une table pour trouver une solution. Il refuse également que la bourse se tienne sans conventionnement, car il est, par délégation du Président, responsable du site et que cet engagement impliquerait un tiers.

M. Gasquet-Cyrus souhaiterait savoir s'il serait possible de trouver une solution transitoire avant la mise en place d'une convention définitive. **M. Dany** n'y est pas favorable pour éviter de se retrouver dans une situation non cadre sur le plan réglementaire et invite à la recherche d'un nouveau modèle.

4. Cadrage de la campagne des concours au titre du 46-3 (Délibération)

Point présenté par Lionel Dany

Rappel du cadrage (page 16 de la présentation power point)

Ce point est un élément additionnel à la campagne d'emplois.

Ce dispositif se réfléchit en termes de « vivier ».

Le processus commence par une demande d'AMU pour l'ouverture de concours. Cette année, AMU va demander 20 postes. Il est rappelé que pour 2022, le Ministère a accordé 18 postes à AMU.

La méthodologie proposée est de choisir des sections CNU et ensuite de les classer.

Mme Regnard souhaite savoir si nous avons une vision sur les sections qui vont être concernées par le 46.3 à l'avenir.

M. Dany explique que non, et qu'un rééquilibrage est prévu par le biais des campagnes d'emplois.

M. Bracco s'inquiète du choix par la section CNU qui empêche l'interdisciplinarité. **Mme Debuiche** précise qu'actuellement tous les postes dépendent d'une seule section CNU même si le profil est interdisciplinaire.

Mme Fabre souhaite savoir si ce dispositif s'inscrit dans la pluri-annualité des campagnes d'emplois. **M. Dany** explique que ce dispositif permet un rééquilibrage des postes obtenus de la campagne d'emplois générale et se rediscute donc chaque année.

Mme Gallenga souhaite savoir le calendrier de ce dispositif. **M. Dany** informe qu'il a le même calendrier que la campagne d'emplois, contrairement au repyramidage.

Mme Regnard souhaite savoir ce qui va se passer quand plusieurs maîtres de conférences dans la même section entreront dans les critères de cette possibilité de cette promotion. **M. Dany** précise que le profil de poste devra être « ouvert » pour que tous puissent postuler.

Mme André s'inquiète des sections CNU présentes dans plusieurs départements ou unités de recherche. **M. Dany** explique que les différents acteurs devront se mettre d'accord au préalable.

Mme Regnard s'inquiète d'un profil large qui pourrait aboutir à un recrutement extérieur.

Vote pour la sélection à partir des sections CNU : 22 pour et 8 abstentions (30 votants)

Pour la campagne d'emplois 2022, la sélection des sections CNU se fait avant tout par le vivier, à savoir plus de 3 maîtres de conférences habilités à diriger (MCF HDR) des recherches par section. Il est également pris en compte les

sections qui ont bénéficié du 46-3 ou du repyramidage l'an dernier et celles qui ont le plus faible taux de professeurs (PR).

Suite au choix du CUFR, les départements et unités concernés vont être contactés pour savoir si le vivier est bien présent et vérifier la faisabilité de la mise au concours pour ces sections. Ce classement pourra être modifié sur la base des réponses fournies.

Vote du classement des sections CNU (1- section 18, 2- section 11, 3- section 23, 4- section 09, 5- section 14, 6- section 22) : 22 pour et 8 abstentions (30 votants)

5. Cadrage ALLSH – Promotion des agents PRAG/PRCE (26-I-2) (Information)

Il s'agit d'un nouveau dispositif.

Rappel du cadrage (page 21 de la présentation power point)

Rappel des possibilités (page 22 de la présentation power point)

Rappel de la procédure (page 23 de la présentation power point)

Cette question sera discutée lors du CUFR restreint du 13 octobre car il n'y a pas de vivier et que seront évoqués des cas individuels.

6. Cadrage architecture haute contrat 2024-2028 (Délibération)

Point présenté par Valérie Debuiche.

Définition et caractéristiques de la structure haute de l'offre de formation (page 25 de la présentation power point).

Mme André demande s'il serait possible d'être parti prenante dans la mise en place de la maquette du Master de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF). **Mme Debuiche** précise que l'INSPE a déjà indiqué que l'UFR ne serait pas impliquée. **M. Dany** précise que la convention liant l'UFR et l'INSPE est arrivée à son terme en août 2022 ce qui ouvre une période pertinente pour renouveler le partenariat entre l'UFR et l'INSPE. **Mme Desrués** précise également que les étudiants en formation continue s'inscrivent en master MEEF pour pouvoir suivre la préparation à l'agrégation qui n'est pas une formation diplômante et ainsi bénéficier d'un financement.

Mme Desrués souhaite savoir s'il y a également des seuils minimums d'étudiants inscrits pour l'ouverture des licences professionnelles. **M. Dany** répond que cela n'est pas encore le cas mais qu'un travail va être initié.

Mme André souhaite avoir une confirmation orale de la suppression des portails dans la future offre de formation.

Mme Debuiche et **M. Dany** confirment cette possibilité.

Vote pour la structure haute de l'offre de formation 2024-2028 : 24 pour et 3 contre (27 votants)

7. Campagne d'emploi - Méthodologie et calendrier concernant l'évaluation des fiches d'expression des vœux et projets (Information)

Point présenté par Sebastian Husch

Principes (page 27 de la présentation power point)

Méthodologie et calendrier concernant l'évaluation des fiches d'expression des vœux et projets (page 28 de la présentation power point)

Mme André s'inquiète qu'il n'y ait qu'une seule personne en charge de l'évaluation des fiches. Elle souhaiterait au moins une lecture contradictoire. Elle regrette par ailleurs que seule la direction de l'UFR puisse bénéficier d'une vision d'ensemble des fiches d'expression des vœux et projets par le biais de la plateforme. **M. Husch** indique que les fiches sont expertisées par un évaluateur au sein du comité des études et par un autre évaluateur au sein du comité de la recherche. **M. Dany** précise que dès la réception des fiches, un travail préparatoire d'analyse a été initié par la direction de l'UFR en relation avec les départements et les unités de recherche.

8. Rétroplanning stratégie formation et accréditation (Information)

Point présenté par Lionel Dany

Rappel du retroplanning (page 35 de la présentation power point)

9. Prime d'engagement pédagogique (Délibération)

Point abordé et voté en CUFR restreint à la suite du conseil plénier.

M. Dany lève la séance à 13h30.

La présentation Power Point projetée en séance est annexée au présent compte-rendu.